



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

Direction du service national
et de la jeunesse

LES CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

Dispositif en faveur de l'égalité des chances qui s'adresse
aux jeunes bacheliers, en priorité boursiers, désireux de
passer les concours des grandes écoles civiles ou militaires.



#ArmeesJeunesse



Armées Jeunesse



armees.jeunesse

Au ministère des Armées, cinq lycées de la défense proposent une classe préparatoire à l'enseignement supérieur offrant une expérience formatrice et des conditions idéales pour réussir des études.

En échange d'un engagement à préparer et à passer au moins un concours des grandes écoles de la défense, les CPES offrent des conditions d'études optimales :

- ✓ des classes à effectif réduit et un accompagnement personnalisé ;
- ✓ gratuité de l'enseignement et de l'hébergement en internat ;
- ✓ perception d'une solde au titre de l'aide au recrutement.

Les chiffres clés (année 2020-2021)

- 120 élèves en CPES
- 6 CPES, à dominante scientifique, économique et/ou littéraire
- La majorité des élèves ont intégré une CPGE.
- Les autres élèves poursuivent des études supérieures ou intègrent directement l'institution militaire.



LÉGENDE

DOMINANTE SCIENTIFIQUE	DOMINANTE LITTÉRAIRE	DOMINANTE ÉCONOMIQUE

Candidatures

Sélection sur dossier,
priorité accordée aux boursiers.

Accessible via le site Parcoursup.

Plus d'informations sur :
www.defense.gouv.fr/jeunesse

